



LE P'TIT JOURNAL D'OISSEL

#196



BUDGET 2024


Près de chez vous

À LA CANTINE (menus sous réserve de modifications)




Lundi 6 mai

Tomates cerises - Brandade de poisson  - Vache qui rit - Gourde vanille - Pain normand 



Mardi 7 mai

Betteraves vinaigrette - Donut au poulet ou crousti fromage - Coquillettes - Bonbel - Yaourt aux fruits - Pain normand 




Lundi 13 mai

Surimi mayonnaise  - Timbale milanaise  ou omelette au gruyère - Tortis - Boursin - Danette chocolat - Pain normand 




Mardi 14 mai

Rillettes ou salade de pommes de terre - Boulettes de bœuf à la provençale  ou tarte au chèvre - Petits pois - Vache qui rit - Pomme - Pain normand 




Mercredi 15 mai

Macédoine mayonnaise  - Rissollette de veau panée  - Pommes de terre persillées - Fromage - Fromage blanc au miel - Pain normand  Goûter : Pain Nutella

Jeudi 16 mai

Concombres vinaigrette  - Paëlla végétarienne  - Mini Leerdamer - Paris-Brest - Pain normand 

Vendredi 17 mai

Taboulé  - Filet de poisson à la crème  - Duo de carottes - P'tit Louis - Compote pomme fraise - Pain normand 

 Origine France -  Pêche durable -  Végétarien -  Agriculture biologique -  Fait Maison -  Viande française

Avis de décès

L'inhumation de **M. Jean-Claude Cart** aura lieu lundi 22 avril, à 15h, à l'église d'Oissel.

Remerciements

- Fabienne Leclerc, son épouse, et toute la famille remercient toutes les personnes, amis et voisins, qui se sont associées à leur peine lors du décès de **M. Claude Leclerc**, en particulier le Dr Mulot, ses infirmiers Angèle et Nathan, les Pompes funèbres Closse, mais surtout Angèle et Stéphane qui ont toujours été là pour Fabienne et Claude.
- Fabien Bouteiller, son fils, et sa compagne Nathalie Blot, Yannis, Romain, Jérémy et Anthony, ses petits-enfants et arrières petits-enfants ont la douleur de vous faire part du décès de **M. Marcel Bouteiller**, ancien conseiller municipal d'Oissel de 1977 à 1996 dans l'équipe de Pierre Toutain et de Thierry Foucaud. Nous remercions le cabinet d'infirmiers Laetitia, Natacha, Isabelle et Arnaud pour leur gentillesse, les Dr Morin et Bérard (hôpital d'Oissel), le maire Stéphane Barré, et ses aides à domicile Laetitia, Sandrine, Anne, Claire et Edith.

SANTÉ

DE GARDE LA NUIT ET LE WEEK-END

Médecins : en soirée, le week-end et les jours fériés : 116 117 (gratuit), 3624 SOS médecins (0,15€/min + prix appel)

Infirmières :

M^{mes} Bignet, Loisel et Rosay : 06 22 62 87 00.
M^{mes} Dujardin : 06 67 62 07 61 et Henri : 06 22 11 76 08.
M^{mes} Guendouzi, El Kadiri et Flores-Ribeiro : 06 59 26 71 11.
M^{mes} Guyard, Capron, M. et M^{me} Dumont : 02 35 65 34 49.
M^{me} Marchand et M. Saussey-Guillaumat : 06 09 98 64 39, 02 35 61 60 74.
M^{mes} Michel et Wable : 09 52 31 15 96, 07 68 08 12 71

Pharmacies : Le syndicat des pharmaciens vous informe par téléphone des permanences du jour au 32 37 (0,35€/mn + coût opérateur) ou sur www.3237.fr. Vous pouvez aussi installer l'application le pharmacien sur votre smartphone.

Pour le chirurgien-dentiste, contactez-le au 02 35 15 81 27.

ÉTAT CIVIL

Naissance : Vahnyina Dubois Bisson

Décès : M. Marcel Bouteiller

Tirage au sort des jurés d'assises

Jeudi 25 avril, à 11h, en mairie

Les noms de 27 électeurs osselliens composeront la liste préparatoire.

UNRPA

Barbecue jeudi 16 mai, à 12h, au stade municipal

20€ pour les adhérents, 25€ pour les non-adhérents.

Inscription obligatoire au 06 46 41 55 47 ou les vendredis 19 avril et 3 mai, de 16h à 18h, au studio d'animation (9bis, rue du Maréchal-Foch).

A VENDRE

● **Parure de lit** 1 pers. avec motifs fleurs 10€, **jeux de société** Monopoly, Question pour un champion, 10€ pièce, **service à whisky** carafes + verres 10€. 06 23 32 77 39

● **Lampe de bureau** design 15€, **lampadaire** design 20€, **2 spots** muraux 20€, **lampe** avec abat-jour 15€. 06 28 69 16 74

EMPLOI

● **Cherche heures de ménage**. 06 23 32 77 39

VOS
ANNONCES



Ce numéro est une publication de la **mairie d'Oissel-sur-Seine**, place du 8 mai 1945, 76350 Oissel-sur-Seine. Tél. : 02 32 95 89 89 www.ville-oissel.fr - **Directeur de la publication** : Stéphane Barré. **Directeur de la communication** : Nicolas Frénel. **Rédaction, photos et maquette** : Christine Marti, Nicolas Frénel, Charles Viansson Ponté, Erwan Blin. **Service Communication** : 1bis, rue du Maréchal-Foch, 76350

Oissel-sur-Seine. Tél. : 02 32 95 89 93. Courriel : communication@ville-oissel.fr - ISSN : 0755-0928. Imprimé par Iropa, rue de la Roquette - parc de la vente Olivier, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray, à 6500 exemplaires sur papier recyclé.



**Samedi 20 avril, à 9h
plaine des Landaus
avec la participation
de l'Adal, à 14h
place des Bleuets**

Depuis plusieurs années, la municipalité joue la carte

de la sensibilisation : les opérations «*J'aime ma ville propre, je participe !*» réunissent à chaque fois des dizaines d'habitants de tous âges, élus et agents municipaux, dans différents quartiers à Oissel. Chacun s'équipe de gants et/ou de pinces, de sacs plastiques, et arpente un secteur défini à l'avance : tout y passe ; mégots, bouchons et canettes, mouchoirs... voire même parfois des débris plus imposants, à déposer théoriquement en déchetterie !

Spectacle : Que ma joie demeure ! (extrait)

Samedi 18 mai, à 18h30, à l'auditorium Roland-Leroy

Matthieu Quélen, comédien professionnel et fan des créations et des rôles d'Alexandre Astier, a eu envie de proposer une réinterprétation d'un *one man show* écrit par ce dernier : *Que ma joie demeure !* Astier y campait le compositeur allemand Jean-Sébastien Bach, plus ou moins forcé en 1733 de dispenser une leçon musicale à un auditoire choisi, lors des portes-ouvertes d'une église ancienne de Leipzig... Matthieu Quélen reprend le costume, mais invite à ses côtés sept professeurs de l'EMMD, qui interpréteront en live plusieurs mouvements classiques, pour remplacer la bande son enregistrée du spectacle d'origine !

**Entrée libre (public dès 12 ans)
sur réservation : 02 35 66 00 87.**



Adal

**Foire à tout
samedi 27 avril,
de 9h à 22h, plaine
des Landaus
(Super U)**

4€ le mètre linéaire.

Restauration sur place.

Inscriptions aux 07 66 72 65 60 et 02 35 64 17 28



Sodemad

**Dîner dansant avec défilé de mode 2^e
collection de La Marysiène samedi 18 mai,
à 19h, au Palais des congrès**

Apéritif de bienvenu offert.

Menu à 25€ (hors boisson, mises en bouches, cocktail).

Initiation et démonstration de salsa, bachata et kizomba avec Chrystelle de Seine & salsa.

Vente accessoires de mode.

Réservation au 07 45 05 95 15.

Attention, prochain P'tit journal jeudi 16 mai !

Le service Communication reste ouvert et vous invite à continuer à suivre l'actualité sur ville-oissel.fr et sur Facebook Ville d'Oissel sur Seine.

Cérémonies

- Journée nationale des victimes et des héros de la Déportation, **dimanche 28 avril, à 11h, au cimetière centre.**
- Victoire sur le nazisme **mercredi 8 mai, à 11h au monument aux Morts.**

Fonctionnement des services municipaux

- **La mairie** sera fermée les samedis 27 avril, 4, 11 et 18 mai (le matin) et vendredi 10 mai (toute la journée).
- **Les horaires vacances de la piscine** : lundi 14h-19h30, mardi, mercredi, jeudi 10h-12h30 et 14h-19h30, samedi 8h30-12h30 et 13h-16h30, dimanche 8h30-13h30. Fermeture le vendredi ainsi que les 1^{er}, 8, 10 et 20 mai. Hors vacances, fermeture le samedi matin à partir du 11 mai.
- **Le CCAS** sera exceptionnellement fermé au public mercredi 24 et jeudi 25 avril prochain. Seuls les rendez-vous prévus initialement seront honorés.
- **L'Agence postale communale** sera fermée du 29 avril au 3 mai inclus.

Aide à la déclaration de revenus

Dans le cadre du partenariat avec la Direction générale des finances publiques, France services proposera des permanences afin de vous accueillir, de vous informer et de vous accompagner dans votre déclaration des revenus 2023 : **mardis 30 avril et 7 mai matin, jeudi 16 mai matin, mercredi 22 mai après-midi, mardis 28 mai et 4 juin matin, jeudi 6 juin matin.** Attention, nous vous informons que les déclarations en version papier s'arrêteront le 22 mai minuit (cachet de la Poste faisant foi) et en dématérialisé le 6 juin au soir. Merci de contacter le Centre Eliane-Teumbeuf au 02 35 23 87 87 pour la prise de rendez-vous.



WILLY PILAT

**ESPACES VERTS, JARDINAGE,
ENTRETIEN DE TOMBES
& PETITS TRAVAUX COURANTS**



Prestations certifiées ouvrant ainsi la possibilité d'une réduction d'impôt.

**Tél. : 07 68 01 38 22
willypilat1707@gmail.com**



Ombrières photovoltaïques : avis de publicité

La Ville a été sollicitée pour l'installation et l'exploitation d'ombrières sur le site du Centre technique municipal pour une durée de 30 ans. Le projet vise à concevoir, financer, réaliser, exploiter et démanteler plusieurs centrales photovoltaïques sur ombrières en vue de la production d'électricité. Tout tiers intéressé de proposer un projet similaire devra le faire avant le 17 mai 2024, 12h.



Retrouver l'avis complet sur ville-oissel.fr

Espérance d'Oissel : une 2^e place au championnat régional de gymnastique artistique

Communiqué

Lors du championnat régional de gymnastique artistique féminine à Caen, 2 équipes concourraient sous les couleurs du club. L'équipe, dans la catégorie fédérale A 14 ans et plus, composée de Clara Hue, Tanya Hamzic, Lucille Fobar Maruitte, Lohane Haddad et Margot Lagarde (notre photo), monte sur le podium en se classant 2^e. Cette place leur offre le ticket d'entrée pour participer au trophée fédéral (équivalent au championnat de France) les 10, 11 ou 12 mai prochains à Amiens !



L'équipe fédérale A 10-11 ans, composée de Romane et Charlotte Delaney, Saona Devassy et Aurore Bergault, s'est classée 14^e. De belles performances proposées par ces jeunes gymnastes malheureusement pas suffisants pour atteindre le haut du classement.

Toutes nos félicitations à l'ensemble de ces sportives !

LES RÉSULTATS

FOOTBALL

St-Lô/1^{er} : 1-2
St-Sébastien/1B : 4-1
Bois-Guillaume/1C : 4-2
Mesnil-Esnard/Vétérans : 3-3
U18R2/Mt-Gaillard : 3-3
U18D1/Déville Maromme : 2-1
U16R2/Villers : 1-2
AG Caen/U16F : 2-1
Epouville/U15R2 : 0-2
Réunionnais/U15D2 A : 0-30
U15D2 B/Stade G^d-Quevilly : 0-1
Rouen Sapins/U13A : 7-5
U13B/St-Aubin : 4-2
Sotteville/U12A : 7-1
U12B/La Londe : 3-11
U12C/Château blanc : 6-1
U14F/Caucrauville : 3-2

ATHLÉTISME

Michel Thibout participait à son premier championnat de France



du 10km à Roanne. Il se classe 3^e et monte sur le podium dans la catégorie M8.

Marcel Gomez, en forme et préparé, s'alignait au départ du marathon d'Annecy bien décidé à s'approcher des 3h. Objectif atteint avec un chrono de 3h08.

TENNIS DE TABLE

N3 S^t-Laurent Blangy1/ Oissel1 : 8-1
PN Oissel2/S^t-Germain-du-Corbeis1 : 6-8
R3 Oissel3/Dieppe UC1 : 7-7

R3 Oissel4/P^t-l'Arche2 : 6-8
R4 CS Auffay2/Oissel5 : 3-11
D1 Oissel6/CP Barentin1 : 7-7
D1 Boos MTT2/Oissel7 : 8-6
D2 G^d-Quevilly7/Oissel8 : 14-0
D4 Oissel10/ASC Freneuse : 14-0

LES RENCONTRES

FOOTBALL

Stade Marcel-Billard

Samedi 20 avril

13h30 : U13A/Caucrauville

18h : 1^{er}/Caen PTT

Dimanche 21 avril

10h : U15R2/Grieu

HANDBALL

Complexe sportif Germinal

Samedi 20 avril

14h : U11/Quevilly-Couronne

15h15 : U17/Pt-Audemer

17h15 : U15/Mézidon

19h15 : 1B/St-Valéry

France Makkaan Coumba

Concert de gospel vendredi 31 mai, à 21h, à l'église Saint-Martin d'Oissel

Tarifs : 15€, gratuit pour les -12 ans.

Réservations et paiement en ligne.

Renseignements :

06 03 35 75 26.



OAC 76 : Pass'trail

Dimanche 26 mai, départ et arrivée stade Marcel-Billard

2 distances, 3 épreuves.

Course nature de 10km

+ marche nordique + trail

de 23km.

Renseignements :

06 10 57 15 30.



Musculation : Finale nationale aux Trois Moutiers

Communiqué

Moisson de médailles pour le CMO avec 15 titres de champion et deux 2^e places.

3 mouvements (squat, soulevé de terre, développé couché)

- 1^{er} en V3 -110kg : Roland Boyer avec 665kg = Monde

- 1^{er} en J -90kg : Matéo Soares avec 532,5kg = Europe

- 1^{er} en S -75kg : Charles Edouard Ouvril avec 515kg = Monde

Développé couché

- 1^{er} en V3 -110kg : Roland Boyer avec 152,5kg = Monde

- 1^{er} en A3 -110kg : Elvis Meslin avec 132,5kg = National

- 1^{er} en V5 -90kg : Thierry Mathieu avec 102,5kg = National

Flexion de jambes

- 1^{er} en V3 -110kg : Roland Boyer avec 250kg = Monde

- 1^{er} en S -82,5kg : Jimmy Todorovic avec 172,5kg = National

- 1^{er} en V5 -75kg : Philippe Cazorla avec 122,5kg = National

- 2^e en V7 -75kg : Emile Payet avec 102,5kg = National

Soulevé de terre

- 1^{er} en V3 -110kg : Roland Boyer avec 300kg = Monde

- 1^{er} en S -82,5kg : Jimmy Todorovic avec 220kg = Europe

- 1^{er} en A3 -110kg : Elvis Meslin avec 200kg = Int-Reg

- 1^{er} en V5 -75kg : Philippe Cazorla avec 152,5kg = Europe

- 1^{er} en V7 -75kg : Emile Payet avec 142,5kg = Monde

- 1^{er} en J -110kg : Kimberley Meslin avec 130kg = National

- 2^e en S -70kg : Corally Fenet avec 132,5kg = National

Voyage des seniors : inscriptions

Comme tous les ans, la Ville offre à toutes personnes retraitées de plus de 60 ans inscrites au CCAS Eliane-Teumbeuf la possibilité de participer à un voyage d'une journée. Cette année : Bagnoles-de-l'Orne. Trois dates sont proposées : **jeudi 20 juin, vendredi 28 juin ou jeudi 4 juillet.**

Là-bas, vous pourrez profiter, dans un premier temps, de son casino ou de son parc paysager autour du lac. S'en suivront un repas et un spectacle à *La Michaudière*, "La ferme du cheval de trait", typique du bocage normand où une trentaine de chevaux (percherons, cobs normands et bretons, comtois et ardennais) révèlent puissance et élégance dans des numéros surprenants.

INSCRIPTION

Attention, une seule date pour vous inscrire : mardi 21 mai, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, dans le hall du



complexe sportif Germinal (avenue d'Anderten).

A la date du voyage que vous aurez choisie, les cars vous attendront aux arrêts d'autobus : rue Alsace-Lorraine, cimetière Jaurès, Palais des congrès,

mairie, rue Malo, arrêt Claudel/Ferry, rue Flaubert, arrêt Place de la Paix, sur le parking de Super U. Veuillez à bien respecter les horaires indiqués sur le carton qui vous sera remis lors de votre inscription ■

AVERTISSEMENT

Après des années de sensibilisation par tous les supports de communication dont la Ville dispose, de mise à disposition de petits sacs à l'accueil de la mairie, de travail des écoles pour interpeller les familles et de messages de prévention par les agents des espaces verts, la municipalité a décidé de se doter de nouveaux moyens pour garder ses espaces publics à l'abri des déjections canines pour les habitants et les agents municipaux.

Un(e) propriétaire de chien a de nombreuses obligations au regard de la loi. Parmi elles :

- Il est responsable du dommage que l'animal a causé, soit sous sa garde, soit égaré ou échappé.
- Les chiens ne peuvent circuler que s'ils sont vaccinés contre la rage, peuvent être identifiés par tatouage (ou puce sous-cutanée) et se trouvent sous la surveillance directe de leur propriétaire. La tenue en laisse et la muselière sont également de rigueur selon la catégorisation du chien (obligatoire pour les cat. 1 et 2)
- Le propriétaire d'un chien doit être en mesure de présenter un certificat de vaccination antirabique en cours de validité pour les catégories & et 2, et une carte d'immatriculation pour tous les animaux. Tout manquement à ces obligations donneront lieu à des verbalisations.

Mais le plus grand fléau actuellement est la trop importante présence de déjections canines dans l'espace public. Il ne s'agit pas simplement d'une affaire de respect et de vivre ensemble, **les propriétaires de chiens sont tenus par la loi de ramasser**

FAITES PREUVE DE CIVISME ET DE RESPECT ENVERS VOS VOISINS, MARCHEURS ET ENFANTS, RAMASSEZ LES BESOINS DE VOTRE CHIEN!



SOYEZ RESPONSABLES !

les déjections de leur animal, pour des raisons d'hygiène sur les trottoirs, dans les espaces verts publics, sur la voie publique et dans les espaces de jeux pour enfants.

C'est pourquoi la Ville a décidé d'appliquer une amende forfaitaire de 135€ au propriétaire qui ne ramasserait pas les déjections de son animal. Par ailleurs la loi permet également de sanctionner les propriétaires qui n'auraient pas de sacs sur eux pour ramasser les déjections de leur animal. Il ne suffira plus d'être pris "sur le fait" pour être verbalisé (135€, Art. R. 541-76-1 du Code de l'environnement et R.634-2 du Code pénal). Alors à vos sacs ! ■

3^e édition Médiévales fantastiques

18 et 19 mai

Les *Médiévales Fantastiques* auront pour thème "Les Pirates". L'entrée reste gratuite pour tous les visiteurs. Les participants pourront s'immerger dans un univers pirate le temps d'un week-end : animations permanentes, chasse au trésor dans le parc, TrollBall, expo photo dans le château, ateliers jeux type fort boyard sur le camp, pirate *Vegvisir*, une vingtaine de stands, un village pirate, restauration sur place... De nombreux artisans vous proposeront le fruit de leur savoir-faire : miels et hydromels, création cuir, bijoux fantaisie, lithothérapie, vêtements, décorations... ■



Photos non contractuelles - éditions précédentes



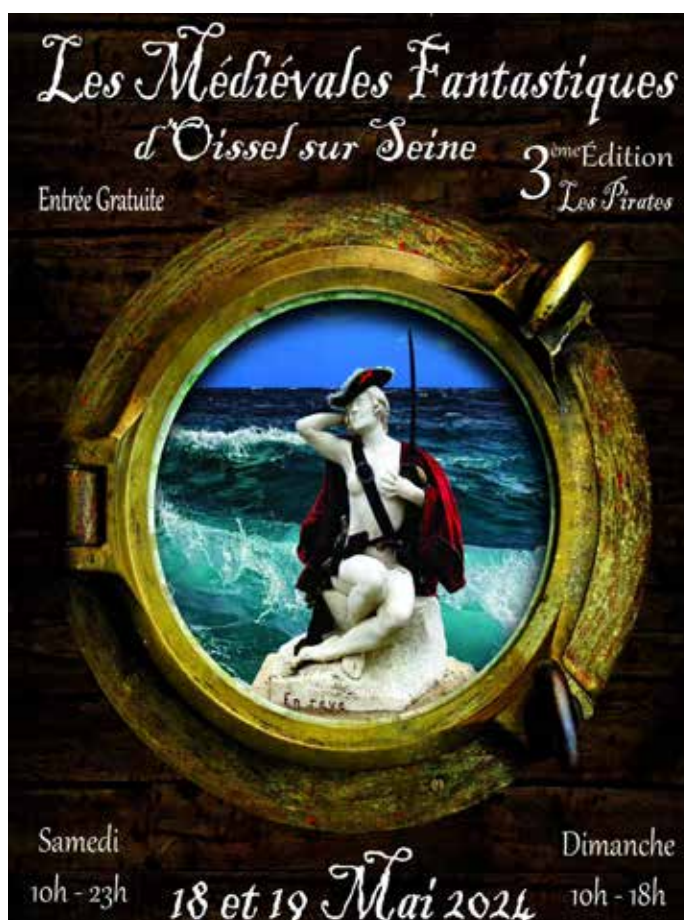
AU PROGRAMME

SAMEDI 18 MAI

- **10H à 19H** Animation bibliothèque : Histoire de Billy Bou pour les 4 ans et + Galicomptines pour les 0 à 3 ans ; Après-midi : contes théâtralisés + livres et jeux de société autour des pirates
- **10H à 21H** «Les fous du jeu» : animations de jeux de société
- **10H30** - Ouverture des inscriptions pour la chasse au trésor et du panier garni.
- **11H30** - Combats Pirates.
- **14H30 - 15H30** Les Contes du Capitaine + mini concert "Les Rêveurs d'Ecume". Découvrez l'univers de la marine et de la piraterie en compagnie du Capitaine.
- **21H** - Concert de Kat Mataf (musique celtique)
- **22H30** - Spectacle de cracheur de feu.
- **23H** - Fermeture de l'événement

DIMANCHE 19 MAI

- **10H** - Ouverture de l'événement
- **10H à 18H** «Les fous du jeu» : animations de jeux de société
- **10H30** - Ouverture des inscriptions pour la chasse au trésor.
- **11H30** - Combats Pirates.
- **14H** - Les Contes du Capitaine.
- **15H30** - Concert de Cattle Grid (musique irlandaise)
- **17H45** - Résultat du panier garni.
- **18H** - Fermeture de l'événement



BUDGET 2024

Le conseil municipal a adopté jeudi 11 avril le budget de la Ville 2024.

En dépit d'un contexte international tendu, une partie des difficultés survenues ces dernières années sont toutefois derrière nous. Les efforts consentis offrent aujourd'hui une marge de manœuvre pour maintenir la priorité de la Ville d'agir quotidiennement aux côtés de ses habitants.

Des dépenses maîtrisées et une bonne gestion financière permettent de garantir une offre variée de services pour tous les publics, et d'envisager les projets solidaires, modernes et durables de demain.

Les grands axes du budget 2024

Conserver les grands équilibres financiers : prise en compte de l'inflation des deux dernières années ainsi que du ralentissement des prix prévu en 2024, maîtrise des dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune à long terme, stabilité des taux d'imposition, poursuite de la rénovation thermique et énergétique du patrimoine communal, recherche de financements institutionnels pour optimiser les ressources de la commune.

Maintenir et développer une offre de service adaptée : dispositif d'accompagnement personnalisé pour faciliter le retour à l'emploi, engagement avec le CCAS auprès des seniors, opérations santé (poursuite des forums sur l'autisme, sensibilisations sur le cancer, projet de mutuelle collective pour les habitants...).

Poursuivre une politique d'investissement soutenue (voir pages suivantes) : poursuite du programme d'extension à l'école Jean-Jaurès, finalisation de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et mise en conformité des établissements recevant du public pour les personnes à mobilité réduite, poursuite du déploiement de la vidéoprotection, transition social-écologique...

RAPPEL : le Rapport d'orientation budgétaire (ROB) présenté en séance du conseil municipal le 19 février dernier, ainsi que l'ensemble des documents budgétaires adoptés lors de la séance du 11 avril (budget primitif, compte administratif) sont des documents publics consultables en mairie, ainsi que sur le site de la Ville (ma mairie > actes administratifs).

Les chiffres clés

Budget total : 27 856 650€

Fonctionnement : 19 154 650€

Investissement : 8 702 000€

Impôts locaux :

0% d'augmentation sur la part communale

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité (personnel, fournitures, électricité/eau/gaz, transport de biens et personnes, participation aux charges d'organismes extérieurs, gestion des cimetières, communication, état-civil, élections, Centre technique municipal, etc.). Ainsi, sur un budget de 19 154 650€, les frais d'administration générale s'élèvent à 6 305 535€ afin de garantir la meilleure offre de services aux habitants.

Sport/Vie associative

1 650 000€

Gestion et entretien des équipements (piscine Claude-Lebourg, stade Marcel-Billard, Germinal, salle Jean-Jaurès, gymnase Bernard-Hue...), Oissel sports et "Été sportif", subventions aux associations...

Espaces verts/ propreté urbaine

970 000€

Voirie/ aménagement urbains

425 000€

Jeunesse

690 000€

Gestion et animation des centres de loisirs, séjours vacances...

Écoles

3 750 k€

Comprend notamment l'entretien du bâti, l'organisation et la gestion du périscolaire, l'aide-municipale étudiante...

Vie culturelle

2 600 k€

Gestion et entretien du cinéma municipal Aragon, de la médiathèque Galilée, auditorium Roland-Leroy, programmation culturelle, école municipale de musique et de danse, école de théâtre, Cercle loisirs et culture...

Centre communal d'action sociale

2 000 k€ (budget CCAS)

Le CCAS Eliane-Teumbeuf traduit en actions la politique sociale municipale (accompagnement des seniors, soutien aux personnes fragiles, santé...). Cet établissement vote son propre budget, aux recettes duquel figure une subvention d'équilibre de la Ville de 800 000€.

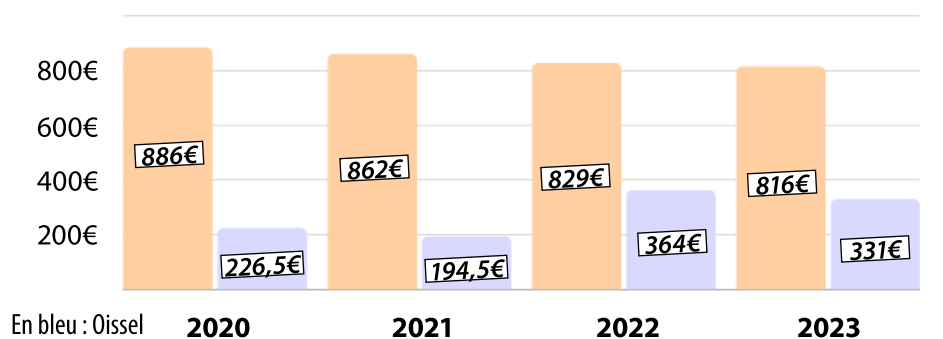
Prévention/sécurité

400 000€

Police municipale, gardiennage, prévention dans les quartiers... Ces dépenses de fonctionnement pour 2024 viennent compléter les **500 000€** investis dans le programme de vidéosurveillance (voir page suivante).

Dette par habitant

Moyenne pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants comparée à Oissel



INVESTISSEMENT

Extension Jaurès 1 et 2

1 700 000€

Fin d'un programme pluriannuel lancé en 2019.
Livraison prévue en 2024.

Saint-Julien

1 300 000€

Le projet de rénovation urbaine se poursuit !
Le P'tit journal reviendra prochainement sur les phases de chantier à venir.

Culture

450 000€

Achat de mobilier et entretien des différentes structures (Cercle culture et loisirs, château, EMMD, etc.)

Travaux écoles

820 000€

Travaux d'entretien courant, achat de mobilier scolaire, création d'un ascenseur à l'école Pasteur, clôture à l'école Pierre-Toutain...

Sport

540 000€

Travaux d'entretien courants sur les différents équipements sportifs de la Ville, projet de terrain multisports aux Landaus.

Accessibilité aux personnes

220 000€

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) prévoit la mise en conformité de l'ensemble des établissements recevant du public pour les personnes à mobilité réduite.

Vidéosurveillance

200 000€

Ce montant s'inscrit dans une autorisation de programme pluriannuel d'un montant global de 500 000€.



Erwan Le Tallec

Élu en charge des finances



Depuis le début du mandat, aucun budget n'a pu être élaboré dans un contexte serein : d'année en année, l'incertitude domine ! Dès la première année, à l'image du pays tout entier, les collectivités ont dû faire face à la crise du Covid... Une situation grave en chassant une autre, le conflit en Ukraine a installé la guerre aux portes de l'Europe, avec des conséquences économiques et financières

lourdes : la hausse des prix de l'énergie liée au début du conflit et l'inflation générale qui s'est développée depuis impacte bien-sûr les ménages et les entreprises, mais également les budgets des collectivités. Le prix du gaz a augmenté moins vite en 2023, mais l'électricité a pris le relais !

Pour le gaz, on était passés d'une dépense de 240 000€ annuels à 1,2 millions d'euros ! Et l'électricité était passée en gros de 300 000€ à 530 000€... On a heureusement bénéficié du «filet de sécurité» gouvernemental, mais les sommes récupérées dans le cadre du dispositif couvrent à peine l'augmentation liée au gaz. Et Oissel ne pourra pas bénéficier de cette mesure en 2024, les conditions pour y prétendre étant devenues trop restrictives. Après avoir beaucoup perdu pendant 10 ans, les dotations sont aujourd'hui stables. Pour autant, les sommes versées ne tiennent pas compte de l'inflation !

Aujourd'hui, l'Etat admet des déficits publics importants mais promet malgré tout de ne pas taxer d'avantage les ménages. Dont acte. En revanche, un effort pourrait être à nouveau demandé aux collectivités... En volume, le chiffre de 7 milliards d'euros est évoqué ! Avec l'idée finalement de faire baisser les recettes des collectivités, obligées une fois de plus de mettre la main à la poche pour aider l'Etat à réduire son déficit public...

Les prochaines phases du chantier Saint-Julien verront la création d'un nouveau centre commercial et d'un espace socioculturel.



Donc concrètement, il n'y aura pas de hausse d'impôt (sur le revenu uniquement, car pour le foncier l'Etat n'oublie pas de relever ses bases ! Pas d'augmentation prévue non plus pour l'impôt sur les sociétés). Pour le reste, en asséchant les ressources des collectivités, c'est faire reposer l'effort national nécessaire sur

leurs seules épaules, ce qui aura donc quand-même par endroits un impact sur le contribuable...

D'un côté l'Etat assèche les finances des collectivités... Tout en exigeant toujours plus de leur part ! Revaloriser les salaires des agents (dont le point d'indice est à nouveau gelé, Ndlr), ou la loi Egalim pour mieux manger sont des bonnes mesures que l'on partage volontiers... Mais ces dernières sont imposées sans aucun moyen supplémentaire pour leur mise en place !

"Il faut toujours «faire mieux avec moins»."

Malgré tout on arrive toujours à ne pas toucher à la fiscalité locale. La Ville n'a pas augmenté ses taux depuis 2016, et ce sera toujours le cas en 2024. Par contre les bases définies par l'Etat ont été revalorisées, elles. Ce qui explique l'augmentation perçue par le contribuable osselien...

Pas d'augmentation significative des tarifs sur les services à la population, ou alors « à la marge », entre 1 et 2% le plus souvent (une évolution bien inférieure à celle de l'inflation). Par ailleurs, le quotient familial établi par la Caf servira désormais pour les bases de calcul des contributions, ce qui sera globalement plus avantageux pour les familles.

Ces tarifs des services sont possibles grâce à une bonne gestion des dépenses de fonctionnement, qui permet de conserver une marge d'autofinancement. C'est ce que traduit le taux plutôt bas d'endettement par habitant (voir tableau page précédente, Ndlr). L'emprunt a été souscrit de manière raisonnable dans le temps. Il a surtout été souscrit au bon moment, lorsque les taux étaient au plus bas.



Il y a aussi la volonté forte d'aller chercher des sources de financement complémentaires et innovantes. A condition d'y parvenir, les collectivités ont le droit d'intégrer jusqu'à 80% de financements extérieurs dans leurs projets d'investissements ! Cela passe par des démarches et un travail important pour déposer le maximum de dossiers possibles auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de la Métropole et autres... C'est ce qui permet aussi à la Ville de maintenir une politique d'investissement soutenue, pour le bien-être des habitants et des générations futures ■



La Ville invite les Osseliens à participer au concours *Fleurir la ville* pour contribuer à embellir leur quartier et à renforcer la biodiversité urbaine.

Les inscriptions, gratuites, sont ouvertes à tous jusqu'au 27 mai 2024 sur ville-oissel.fr ou en remplissant le coupon réponse ci-joint.

Pour soutenir les Osseliens, la Ville offre des plants de fleurs. **Distribution vendredi 31 mai et samedi 1^{er} juin, de 9h à 11h, au parc municipal.** Les agents du service Espaces verts donneront des conseils de plantation, d'entretien... En vous inscrivant auprès du Centre technique municipal (Tél. : 02 35 64 81 03), vous pourrez participer à un atelier animé par un agent du service des Espaces verts

sur le thème du concours de cette année «Embellissement floral et grimpant» : **samedi 1^{er} juin, de 11h à 12h au parc municipal.**

Les participants peuvent concourir dans l'une des deux catégories suivantes : «**Jardins fleuris**» et «**Terrasses ou balcons fleuris**».

Les participants seront évalués lors de la visite d'un jury qui devra pouvoir les observer depuis l'espace public. Le jury passera une seule fois lundi 8 juillet et fondera son jugement sur des critères d'esthétisme, de qualité de floraison, de propreté, de prise en compte du développement durable, de la créativité, du respect du thème et le coup de cœur du jury ■

Concours

Fleurir la ville

Ce concours est ouvert aux Osseliens résidant en immeuble ou en maison individuelle, dont le balcon ou le jardin est visible depuis la rue. Un jury passera le 8 juillet pour sélectionner les vainqueurs. Nous rappelons aux premiers de chaque catégorie du concours 2023 qu'ils ne peuvent pas s'inscrire au concours 2024. Coupon à renvoyer en mairie, place du 8 mai 1945, ou au service Communication, 1bis, rue du Maréchal-Foch, impérativement **avant le 27 mai 2024.**

INSCRIPTION POUR LA CATÉGORIE

- Maisons et jardins visibles de la rue
- Balcons et terrasses d'immeuble

Nom :

Prénom :

Rue :

N° : Bât. Etage :

Téléphone :

Courriel :

Bulletins également disponibles à l'accueil de la mairie.



Le métier de garde particulier

La Confédération nationale des garderies particulières et de la protection de l'environnement (CNGPPE) a été constituée pour professionnaliser l'activité de garde particulier, afin de combattre l'incivisme de plus en plus fréquent dans les forêts, propriétés privées et communes, ainsi que sur les sites de chasse et pêche.

La CNGPPE est une association indépendante dont la mission principale consiste à mettre à disposition auprès de tout propriétaire terrien (particuliers, collectivités, sociétés...) des gardes particuliers assermentés.

Les gardes assurent sur les territoires confiés à leur garde l'application des textes et des lois en vigueur. Ils travaillent sous la direction des propriétaires et sous l'autorité du Procureur de la République, en qualité d'agents chargés de certaines fonctions de police judiciaire ; ils sont d'ailleurs des auxiliaires précieux pour la police nationale et la police municipale, la gendarmerie nationale, l'office des forêts et de la biodiversité, etc.

C'est à ce titre que Patrick Pannier collabore avec la Ville d'Oissel depuis 2020. Il est notamment habilité sur ses heures de service à enquêter sur les dépôts d'immondices et pollutions diverses, à sanctionner les auteurs lorsqu'ils sont identifiés, et à réguler également la divagation d'animaux sauvages... Président de l'association ossélienne «Brigade V76» depuis septembre (rattachée à la CNGPPE), il organise également des formations officielles pour les nouveaux gardes, comme en mars dernier à la salle normande (voir photos) ■

Renseignements auprès de Patrick Pannier
brigadev76@gmail.com
 Facebook : [brigadev76](https://www.facebook.com/brigadev76)



VEN 19 AVRIL

Permanence Chemins de l'emploi, 9h>12h, mairie

Soirée pyjam'à la bib !, 18h30, Galilée

SAM 20 AVRIL > DIM 5 MAI

Ciné Geek, Espace Aragon

SAM 20 AVRIL

J'aime ma ville propre, je participe !, 9h>12h plaine des Landaus, 14h>16h place des Bleuets

CINÉMA 20 et 21 avril
Espace Aragon
(ci-dessous)

DIM 21 AVRIL

Assemblée générale de Don du sang, 8h30>16h30, Palais des congrès

LUN 22 > VEN 26 AVRIL

Atelier duo (parent et enfant)
Ensemble décorons notre fête (cartonnage), 16h30>18h, Cercle culture et loisirs

LUN 22 AVRIL

Atelier Ensemble décorons notre fête (cartonnage), 18h30>20h, Cercle culture et loisirs

JEU 25 AVRIL

Atelier de créations manuelles, 14h15, Galilée

SAM 27 & DIM 28 AVRIL

Foire à tout de Solinor, Palais des congrès

SAM 27 AVRIL

Foire à tout de l'Adal, 9h>22h, plaine des Landaus (p.3)

Danse intuitive, 10h30>11h30, Cercle loisirs et culture

CINÉMA **Pas de vagues** 18h30,
La promesse verte 21h,
Espace Aragon

DIM 28 AVRIL

Cérémonie hommage aux victimes et aux héros de la Déportation, 11h, cimetière centre (p.3)

CINÉMA **La promesse verte** 18h, Espace Aragon

LUN 29 AVRIL > VEN 3 MAI

Atelier duo (parent et enfant)
Ensemble décorons notre fête (cartonnage), 14h30>16h, Cercle culture et loisirs

LUN 29 AVRIL

Atelier Ensemble décorons notre fête (cartonnage), 18h30>20h, Cercle culture et loisirs

MAR 30 AVRIL

Permanence d'aide à la déclaration de revenus par France services, matin, CCAS Eliane-Teumbeuf (p.3)

A L'ESPACE ARAGON SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 AVRIL



SAM 16H - DIM 15H30

Retrouvez toutes les bandes annonces



SAM 18H30

1h46

COMÉDIE DRAMATIQUE - Mathieu habite Paris, Alice vit dans une petite cité balnéaire dans l'ouest de la France. Ils se sont aimés il y a une quinzaine d'années. Puis séparés. Depuis, le temps est passé, chacun a suivi sa route et les plaies se sont refermées peu à peu. Quand Mathieu vient diluer sa mélancolie lors d'une thalasso, il retrouve Alice par hasard.



SAM 21H - DIM 18H

1h29

COMÉDIE - Après une soirée pleine d'excès, Bénédicte, célèbre chanteuse d'opéra, voit sa carrière s'écrouler. Fatou, passionnée de karaoké, est la seule à lui tendre la main. Elle a une idée derrière la tête : convaincre Bénédicte de participer au grand concours national de karaoké. Elles pourraient bien faire des étincelles...

Tarifs : **6,20€**, **4,20€** (réduit), **3,10€** (carte Labo) / Bandes-annonces sur ville-oissel.fr
En raison du plan vigipirate, les entrées à l'Espace Aragon sont filtrées et un contrôle des sacs peut être effectué.